

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 2 JEAN JAURES**

FORMATION PLENIERE

Séance du jeudi 24 mars 2016

PRÉSENTS

M. Daniel Lacroix, Vice-Président - Commission de la Recherche

Mme Sophie PERIARD, Directrice de la DAR

Mme Nathalie RIGOUSTE, Responsable financière DAR

Mme Pauline MELET, Secrétaire de séance, Vice-Présidence de la Commission de la Recherche

M. Sébastien MAZOU

M. Jacques PY, M. Bernard COULETTE, Mme Nathalie DESSENS, M. Nabil HATHOUT, Mme Anne CONDAMINES, M. Pierre MORET, M. Jean-François COUROUAU, Mme Hélène FRANGOULIS, M. Michel CATLLA, Mme Liliana RICO-DUARTE, Mme Fabienne DENUC, Mme Aurélie DELEVALLEE, Mme Agathe ROBY-SAPIN

Procurations

M. Xavier DARAN à Mme Nathalie DESSENS

M. Laurent LAFFONT à Mme Aurélie DELEVALLEE

M. Clair JUILLIET à Mme Agathe ROBY-SAPIN

Mme Sandra DA SILVA à Mme Agathe ROBY-SAPIN

M. Hervé PETIT à M. Jacques PY

M. Eric CAMPO à M. Nabil HATHOUT

Mme Hilda INDERWILDI à Mme Hélène FRANGOULIS

Mme Chantal ZAOUCHE à Mme Anne CONDAMINES

Mme Laurence TALAIRACH-VIELMAS à M. Daniel LACROIX

M. Jean-Pierre WOLFF à M. Daniel LACROIX

ORDRE DU JOUR

1. Point d'information du Vice-Président..... 2
-Pas de relevé de conclusions de la Commission de la Recherche – Formation plénière du 25 février 2016-
2. Validation du règlement intérieur URI Octogone-Lordat..... 2
3. Demande de remboursement partiel de frais de traduction d'un article du français vers l'anglais de M. Pascal Dupont, portée par le laboratoire EFTS (1193.91 euros)..... 2
4. Demandes de remboursement partiel de frais, portées par le laboratoire CLLE (total de 2862.38 €) :..... 2
5. Demande de subvention d'un colloque Jeunes Chercheurs «Représenter le vivant» organisé par des membres du laboratoire ERRAPHIS du 14 au 15 juin 2016 (678 euros)..... 3

1. Point d'information du Vice-Président

Le Bureau du Département « Recherche, Doctorat et Valorisation » a communiqué, après avis du Comité d'Experts des appels à projets « APR 2016 », la liste des projets retenus pour le financement d'un Contrat Doctoral. Les projets retenus portés par UT2J sont ceux de Bertrand JOUVE, Julie LEMARIÉ, Valérie TARTAS.

Un comité HCERES a visité UT2J il y a quelques jours, en prévision des auditions auprès du jury le mois prochain.

L'UFTMP doit prochainement voter la signature unique et la stratégie envisagée pour permettre des espaces de structuration pour des projets pluridisciplinaires.

-Pas de relevé de conclusions de la Commission de la Recherche – Formation plénière du 25 février 2016-

2. Validation du règlement intérieur URI Octogone-Lordat

Le laboratoire, dirigé par Barbara Köpke, vient d'être créé dans sa nouvelle forme, en janvier 2016. Mme Köpke soumet donc le règlement intérieur de l'URI Octogone-Lordat validé par l'AG des statutaires du 12 février 2016.

La Commission de la recherche soulève plusieurs problématiques communes aux laboratoires à ce sujet : s'agit-il de valider aujourd'hui un règlement ; ou de mener une réflexion plus approfondie avec des précautions juridiques (de manière à proposer un modèle unique sécurisé).

Après discussion des membres de la Commission de la recherche décide à l'unanimité de surseoir à la demande.

3. Demande de remboursement partiel de frais de traduction d'un article du français vers l'anglais de M. Pascal Dupont, portée par le laboratoire EFTS (1193.91 euros)

La Commission examine la demande de M. Pascal Dupont.

La Commission valide à l'unanimité la demande de prise en charge des frais de traduction en question, à hauteur de la moitié de la somme demandée soit 596,96€.

La Commission saisit l'occasion pour inviter les membres du prochain mandat à réfléchir aux critères de prise en charge de telles demandes.

4. Demandes de remboursement partiel de frais, portées par le laboratoire CLLE (total de 2862.38 €) :

- a. relecture d'un article de recherche / Claudine GARCIA-DEBANC et Myriam BRAS / (120 euros)
- b. relecture d'un résumé / Marie BOURJADE / (30 euros)
- c. relecture d'un article de recherche / Anne CONDAMINES / (60 euros)
- d. relecture / Béatrice BARTHE / (38 euros)
- e. relecture / Béatrice BARTHE / (172 euros)
- f. relecture / Valérie LE FLOCH / (195 euros)
- g. relecture / Valérie LE FLOCH / (180 euros)
- h. relecture / Céline LAUNAY / (862.63 euros)
- i. relecture d'un article en anglais / Céline LEMERCIER / (619.75 euros)
- j. relecture d'un article en anglais / Franck AMADIEU / (585 euros)

La Commission examine les demandes.

La Commission valide à l'unanimité chacune des demandes de prise en charge des frais de traduction en question, à hauteur de la moitié de la somme demandée.

Demandes de remboursement partiel de frais, portées par le laboratoire CLLE (total de 2862.38 €) :	Montants accordés :
- relecture d'un article de recherche / Claudine GARCIA-DEBANC et Myriam BRAS / (120 euros)	60€
- relecture d'un résumé / Marie BOURJADE / (30 euros)	15€
- relecture d'un article de recherche / Anne CONDAMINES / (60 euros)	30€
- relecture / Béatrice BARTHE / (38 euros)	19€
- relecture / Béatrice BARTHE / (172 euros)	86€
- relecture / Valérie LE FLOCH / (195 euros)	97,50€
- relecture / Valérie LE FLOCH / (180 euros)	90€
- relecture / Céline LAUNAY / (862.63 euros)	431,31€
- relecture d'un article en anglais / Céline LEMERCIER / (619.75 euros)	309,87€
- relecture d'un article en anglais / Franck AMADIEU / (585 euros)	292,50€

5. Demande de subvention d'un colloque Jeunes Chercheurs «Représenter le vivant» organisé par des membres du laboratoire ERRAPHIS du 14 au 15 juin 2016 (678 euros)

Le Vice-Président présente la demande de subvention pour participation aux frais du colloque *Représenter le vivant* organisé par le laboratoire ERRAPHIS du 14 au 15 juin 2016.

Après discussion, la Commission de la recherche attribue le montant de 650 euros d'aide à l'organisation de ce colloque. Proposition acceptée à la majorité.

6. Demande de subvention d'un colloque Jeunes Chercheurs «Guerre et religion dans les conflits entre Carthage et Rome. Traces et représentations» organisé par des membres du laboratoire PLH-ERASME du 31 mai au 1er juin 2016 (1700 euros)

Le Vice-Président présente la demande de subvention pour participation aux frais du colloque *Guerre et religion dans les conflits entre Carthage et Rome. Traces et représentations*, organisé par le laboratoire PLH-ERASME du 31 mai au 1^{er} juin 2016.

La Commission remarque qu'il n'y a pas de jeunes chercheurs dans le comité d'organisation, il ne peut donc être qualifié comme tel.

La Commission met au vote la déqualification de « colloque jeunes chercheurs » du colloque présenté.

La commission valide à la majorité la déqualification de « colloque jeunes chercheurs » du colloque *Guerre et religion dans les conflits entre Carthage et Rome. Traces et représentations*.

Après discussion, la Commission de la Recherche propose cependant d'attribuer une aide financière au colloque *Guerre et religion dans les conflits entre Carthage et Rome. Traces et représentations*, qui sera imputée sur une autre ligne budgétaire.

La Commission de la recherche attribue le montant de 850 euros d'aide à l'organisation de ce colloque. Proposition acceptée à la majorité.

La Commission revient ensuite sur la qualification de ces colloques comme des « colloques jeunes chercheurs ».

Pour être nommé ainsi, il doit y avoir des jeunes chercheurs parmi les organisateurs et/ou les communicants.

Il est rappelé que le statut « jeune chercheur » est donné à un doctorant ou un post-doctorant (pas un maître de conférences).

Ces subventions ponctuelles sont justifiées par le fait que ces colloques sont montés peu de

temps avant l'événement, ne peuvent être anticipés un an avant, et donc ne peuvent pas faire partie de la campagne annuelle classique.

Après discussion, la Commission de la recherche s'engage à modifier les modalités d'attribution de ces subventions.

Jusqu'à la fin de l'année 2016, les demandes peuvent être faites au fil de l'eau pour des manifestations qui se dérouleraient sur le deuxième semestre 2016.

A partir de l'année 2017, les demandes seront soumises à un appel à soutien et un calendrier cadré, qui seront définis prochainement par la Commission de la recherche, comme les colloques des chercheurs confirmés.

La Commission valide à l'unanimité ce projet.

7. Campagne AMID/AMNAD 2016 : Avis sur les demandes d'aides financières des doctorants

Rappel des objectifs du dispositif AMID/AMNAD :

- Favoriser l'intégration des doctorants dans des réseaux de recherche internationaux ou nationaux.
- Soutenir financièrement les doctorants dont la thèse et l'insertion professionnelle nécessitent un déplacement à l'étranger, ou en France – exploration et organisation des conditions d'accès au terrain, à des corpus de données, prise de contact avec un laboratoire ou chercheur éloigné afin d'envisager des modalités de coopération...
- Donner aux doctorants l'occasion de présenter des communications à un congrès ou à un colloque international à l'étranger, ou en France.

Rappel de l'appel à candidatures émis pour la campagne 2016 :

Le départ en mission devra être effectif avant le 31 décembre 2016.

RAPPELS PRELIMINAIRES

- L'étudiant(e) peut demander une AMID et une AMNAD lors du même appel, mais **constituera deux dossiers différents.**

CRITERES D'ATTRIBUTION

- **Mobilité en vue d'une communication dans un/des colloque(s)**
- **Mobilité en vue d'un séjour de recherche au sein d'une structure**

La Commission de la Recherche sera attentive à ce que ces déplacements à l'étranger, ou en France, soient vraiment l'occasion pour le(la) doctorant(e) de nouer des liens avec une structure de recherche ou une communauté, qualifiée sur la thématique de la thèse, afin de renforcer les collaborations interuniversitaires internationales ou nationales, ou de préparer, ultérieurement, un séjour postdoctoral. Le dispositif AMID est avant tout un dispositif d'incitation à l'internationalisation du doctorat.

Ne sont pas prioritaires

- Les doctorant(e)s dont la thèse relève d'une cotutelle, lorsque la mobilité concerne le pays partenaire de la cotutelle.
- Les doctorant(e)s ayant déjà bénéficié d'une aide AMID ou AMNAD lors des précédents appels.

Sont exclus

- Les demandes de financement du travail « courant » de thèse qui relève de la responsabilité de l'Unité de Recherche.

La Commission de la Recherche prendra en compte en 2016 des demandes de **mobilité nationale** dans les conditions suivantes : le montant alloué aux AMNAD ne devra pas excéder 20% du budget prévu par la CR, **les demandes ne pourront pas concerner la Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées et aucun budget inférieur à 300 euros ne sera pris en compte.**

ELIGIBILITE

- Etudiant(e)s en cours d'études doctorales inscrit(e)s à l'Université de Toulouse Jean Jaurès et à l'EHESS et rattaché(e)s à un laboratoire de l'UT2J reconnu (UMR, EA...) ou exceptionnellement docteur(e)s venant d'obtenir leur doctorat et encore inscrit(e)s à l'Université.
- Tous les pays étrangers sont éligibles.

FINANCEMENT

La Commission de la Recherche participe à hauteur de la moitié du coût de la mission. L'autre moitié au moins doit être prise en charge par l'Unité de Recherche d'accueil du doctorant.

La Commission de la Recherche attire l'attention du(de la) candidat(e) sur la nécessité de chiffrer le coût total de la mission, de manière vraisemblable et juste – déplacement, hébergement, repas –, indépendamment du montant de la contribution de son laboratoire.

Au titre de la campagne 2016, 70 dossiers ont été déposés auprès de la Commission de la recherche. Une demande a été retirée en cours de campagne, **69 dossiers déposés** ont donc fait l'objet d'un examen attentif.

En introduction, les membres de la Commission chargée du programme émettent quelques remarques sur la campagne.

Tout d'abord le contre-effet du « Budget prévisionnel réaliste » (document Excel fourni) : les doctorants complètent strictement le document, sans donner de détail sur l'objet des montants indiqués (explicitier type de trajet, etc.).

Des réserves sont émises sur l'engagement des laboratoires dans la campagne : à défaut d'un engagement à moitié, c'est le doctorant qui supporte seul la différence. Si les laboratoires ne peuvent contribuer à hauteur de la moitié du coût de la mission sur tous les dossiers, il serait souhaitable qu'ils envisagent une sélection en amont.

La Commission relève ensuite une incohérence dans le dossier : « Le départ en mission devra être effectif avant le 31 décembre 2016 », alors qu'il faut retourner les pièces justificatives à cette date-là. Enfin la Commission chargée du programme souhaiterait que la Commission de la recherche publie la justification des dossiers refusés (certains doctorants chiffrent des dépenses non prises en compte : matériel de terrain, photocopies...).

Nathalie Rigouste prend ensuite la parole pour informer des conséquences qui seront à appréhender suite à la mise en place de la GBCP. Jusqu'à présent, la date du service fait (livraison) déterminait l'exercice sur lequel portait la dépense (Ex : Un service fait effectué à la date du 31/12/2014 impactait 2014).

A partir du 01/01/2016 c'est la date du décaissement qui importe. Une dépense dont le service serait fait en 2016 mais qui serait payée en janvier 2017 impacterait le budget 2017 du laboratoire.

La Commission de la recherche procède ensuite à l'examen des candidatures. Les membres prennent connaissance de l'avis attribué par la Commission chargée du programme et par le rapporteur.

Au final, 21 dossiers ont été déclarés « Non conforme » (mais un dossier a été reclassé par la suite, en présence de toutes les pièces justificatives, soit **20 dossiers « Non conforme »** pour la campagne 2016).

49 dossiers ont été retenus, dont 5 dossiers ont été acceptés « Sous réserve » de la présentation des justificatifs nécessaires.

Nb	NOM, Prénom	Ami d	Amna d	ANNEE D'ETUDE S	DISCIPLINE	LABORATOIRE	PAYS D'ACCUEIL	MONTANT ACCORDÉ CR	
1	BAYLAC Arthur	X		1e	Histoire	FRAMESPA	Maroc	0,00 €	NON CONFORME
2	BISIAUX Lîlâ	X		1e	Arts du spectacle	LLA CREATIS	Mexique	550,00 €	
3	BONN LOMBARD	X		1e	Audiovisuel	LARA	Argentine	200,00 €	SOUS RESERVE ACCEPTATION ECOLE DES DOCTEURS
4	BOUBACAR Abdoul	X		1e	Etudes rurales	Dynamiques Rurales	Niger	300,00 €	PRISE EN CHARGE DU BILLET AVION SEULEMENT
5	COURRET Loreline	X		1e	Philosophie	ERRAPHIS	E.U.	0,00 €	NON CONFORME
6	DURAN Manuel	X		1e	Amérique Latine	FRAMESPA	Chili	0,00 €	NON CONFORME
7	EVANS Bruno	X		1e	Histoire	FRAMESPA	Canada	675,00 €	

8	HERRERA Morgana	X		1e	Amérique Latine	FRAMESPA	Pérou	0,00 €	NON CONFORME
9	FERRACHAT Aude	x		1e	Anthropologie	LISST CAS	Irlande	0,00 €	NON CONFORME
10	INIGO Marion		X	1e	Psychologie	CLLE LTC		430,00 €	
11	LOMBARD Jordan	X		1e	Psychologie	CLLE LTC	Norvège	2 315,50 €	
12	MANCONI Antonio	X		1e	Philosophie	ERRAPHIS	Brésil	300,00 €	
13	MIRAMONT Lucie	X		1e	Anthropologie	LISST CAS	Pérou	400,00 €	
14	NACHER Mathilde		X	1e	Psychologie	CERPPS		319,00 €	SOUS RESERVE
15	PEQUIGNOT Sofia	X		1e	Anthropologie	LISST CAS	Inde	0,00 €	NON CONFORME
16	PINEDA MARIN Claudia	X		1e	Psychologie	CERPPS	Japon	526,00 €	
17	ROMEU CABRAL Carlos		X	1e	Histoire de l'Art	FRAMESPA		0,00 €	NON CONFORME
18	ROUAUD Julie	X		1e	Anglais	CLLE ERSS	Canada	1 300,00 €	
19	SISTAC Sandya	X		1e	Sciences de l'Antiquité	PLH ERASME	Angleterre	200,00 €	
20	BAYO Soumahila	X		2e	Etudes rurales	Dynamiques Rurales	Guinée	700,00 €	
21	BENTOLILA-FANON Lauren	X		2e	Lettres modernes	PLH	Canada	398,00 €	
22	BERTRAND William	X		2e	Géographie	GEODE	Finlande	725,00 €	
23	CASTRO Lisa	X		2e	Histoire	FRAMESPA	Suède	490,00 €	
24	COURDES-MURPHY Léa	X		2e	Sciences du langage	CLLE ERSS	Autriche	595,00 €	
25	DENOEL Mathilde	X		2e	Géographie	Dynamiques Rurales	Argentine	700,00 €	
26	DHELLEMMES Alice	X		2e	Psychologie	CERPPS	Suisse	360,00 €	
27	EL AMARI Sami	X		2e	Anthropologie	LISST CAS	Madagascar	0,00 €	NON CONFORME
28	EL FEKIH SAID Wafa	X		2e	Anglais	CAS	Ecosse	0,00 €	NON CONFORME
29	FAMELART Nawelle		X	2e	Psychologie	CLLE LTC		0,00 €	NON CONFORME
30	LE BOT Nils	X		2e	Géo Aménagement	LISST CIEU	Allemagne	450,00 €	
31	MATISSON Vivien	X		2e	Lettres modernes	PLH	E.U.	800,00 €	
32	MEIRELES Mélanie	X		2e	Philosophie	ERRAPHIS	Chili	0,00 €	NON CONFORME
33	MOHRING Agatha	X		2e	Espagnol	LLA CREATIS	Espagne	0,00 €	NON CONFORME
34	MOLIN Guillaume	X		2e	Philosophie	ERRAPHIS	E.U.	0,00 €	NON CONFORME
35	OLLENDORF Franziska	X		2e	Etudes rurales	Dynamiques Rurales	Ghana	700,00 €	
36	PERDOMO SANCHEZ Lina	X		2e	Arts appliqués	LARA SEPPIA	Italie	250,00 €	

37	PERRET Viviane	X		2e	Ergonomie	CLLE LTC	Royaume-Uni	1 200,00 €	
38	POIGT Thibaud	X		2e	Préhistoire	TRACES	Lituanie	425,00 €	
39	PRUDOR Anélie	X		2e	Anthropologie	LISST CAS	Espagne	400,00 €	
40	ROSIER Marion		X	2e	Psychologie	CERPPS		162,00 €	
41	SANCHEZ RODRIGUEZ Raquel		X	2e	Psychologie	CERPPS		410,50 €	SOUS RESERVE
42	SOLIER Clara	X		2e	Sciences du langage	OCTOGONE LORDAT	Maroc	700,00 €	
43	SOULA Théo	X		2e	Lettres modernes	PLH ELH	E.U.	400,00 €	
44	AHMAD Ajhar	Demande annulée							
45	AHMAD Ajhar	X		3e	Sciences du langage	OCTOGONE LORDAT	Turquie	370,00 €	
46	AZZOLIN DO NASCIMENTO LUANA	X		3e	Portugais	CEIIBA	Brésil + Argentine	1 250,00 €	
47	BAPTISTA Pédro	X		3e	Etudes rurales	Dynamiques Rurales	Venezuela	0,00 €	NON CONFORME
48	CHAMPIER Manon	X		3e	Histoire	PLH ERASME	Angleterre	200,00 €	
49	CONSTANS Guilhem	X		3e	Préhistoire	TRACES	Portugal	500,00 €	
50	CROISET Aurélie	X		3e	Psychologie	CERPPS	Suisse	360,00 €	SOUS RESERVE
51	DUVIN-PARMENTIER Bénédicte	X		3e	Lettres modernes	PLH	Canada	500,00 €	
52	GARNIER Laury	X		3e	Sciences du langage	OCTOGONE LORDAT	E.U.	1 022,00 €	
53	GUYEZ Marion	X		3e	Arts du spectacle	LLA CREATIS	Canada	600,00 €	
54	KLEFTODIMOS Georgios	X		3e	Sciences économiques	LEREPS	Royaume-Uni	0,00 €	NON CONFORME
55	NACEUR Fatih-Nour		X	3e	Lettres modernes	LLA CREATIS		0,00 €	NON CONFORME
56	ORIHUELA Karla	X		3e	Psychologie	CLLE ERSS	Espagne	400,00 €	
57	PREVOST Héloïse	X		3e	Sociologie	Dynamiques Rurales	Brésil	0,00 €	NON CONFORME
58	SAURA ZIEGELMEYER Arnaud	X		3e	Sciences de l'Antiquité	PLH ERASME	Tchécoslovaquie	0,00 €	NON CONFORME
59	STEPHAN Léa	X		3e	Anglais	CAS	E.U.	850,00 €	
60	DORON Adrien	X		4e	Géographie	LISST CIEU	Allemagne	450,00 €	
61	GURNADE Marie-Madeleine	X		4e	Sciences de l'éducation	EFTS	Canada	400,00 €	
62	GARCIA Anaïs	X		4e	Anthropologie	LISST CAS	Arménie	400,00 €	
63	KACAR Sonja	X		4e	Préhistoire	TRACES	Croatie		NON CONFORME
64	MEDOUDA Sabrina	X		4e	Lettres modernes	LLA CREATIS	E.U.	600,00 €	
65	NOCAUDIE Olivier	X		4e	Sciences du langage	OCTOGONE LORDAT	E.U.	1 022,00 €	

66	NOCAUDIE Olivier		X	4e	Sciences du langage	OCTOGONE LORDAT		275,00 €	SOUS RESERVE
67	OULIE Eléna	X		4e	Sciences de l'Antiquité	PLH CRATA	Grèce	0,00 €	NON CONFORME
68	PORZIA Fabio	X		4e	Sciences de l'Antiquité	PLH ERASME	Italie	450,00 €	
69	SANG Rui	X		4e	Lettres modernes	IL LABORATORIO	Canada	320,00 €	
70	ROCHEDY Amandine	X		5e	Sociologie	CERTOP	Canada	1 405,00 €	

La Commission de la recherche valide à l'unanimité la répartition effectuée.

* * * * *

La séance est levée à 17h15